



Communiqué de presse

Plusieurs organisations espagnoles et françaises exigent l'arrêt immédiat des travaux dans la hêtraie de Zilbeti (Navarre espagnole).

Face à l'agression perpétrée par l'entreprise Magnesitas de Navarra S.A. sur la hêtraie protégée de Zilbeti, elles publient le communiqué suivant, demandant instamment au Gouvernement de Navarre l'arrêt immédiat de ces travaux qui causeraient des dommages irréversibles et auraient un impact environnemental désastreux.

Les associations de sauvegarde de la nature espagnoles et françaises signataires prient instamment le Gouvernement de Navarre de bien vouloir ordonner l'arrêt immédiat des travaux entrepris par Magnesitas de Navarra dans la hêtraie de Zilbeti et de cesser d'apporter son appui au projet de mine dans la zone de Zilbeti, conformément aux Directives européennes et aux engagements pris de concert avec ses associés européens.

Les signataires dénoncent le fait que ces travaux, menés par surprise et en pleines fêtes de Noël, dans la hêtraie de Zilbeti ne respectent pas le cadre du projet minier approuvé par le Gouvernement de Navarre et qu'ils sont, de ce fait, illégaux.

De plus, les organisations de sauvegarde de la nature considèrent que l'autorisation de ce projet minier n'est pas recevable en droit, ce que devront tirer au clair et trancher les tribunaux. Le projet de mine à ciel ouvert est porté par Magnesitas de Navarra S.A. (MAGNA) dont sont actionnaires le groupe Roullier et le groupe Grecian Magnesite. La mine est située dans une zone de protection spéciale du réseau Natura 2000, dans les Pyrénées navarraises, à seulement cinq kilomètres de la frontière française. Cette zone est très importante de par ses habitats prioritaires et la présence de certaines espèces déclarées en danger d'extinction en Espagne et en Europe.

Selon le « Traité des frontières entre la France et l'Espagne, depuis l'embouchure de la Bidasoa jusqu'à la limite des provinces de Navarre et de Huesca avec le département des Hautes-Pyrénées » qui date de 1856, les habitants français de Baïgorri jouissent d'un droit exclusif et perpétuel sur les pâturages des Aldudes, ce qui oblige l'Espagne à garantir tant le bon état des pâturages que des forêts de cette zone. De nos jours encore, le montant du bail que fixe le Traité est encaissé par le Gouvernement espagnol qui le reverse équitablement aux communes de Erro et Baztan, copropriétaires de la montagne à 70 et 30% respectivement. Les organisations signataires dénoncent le fait que le Gouvernement de Navarre n'a même pas pris le conseil du Gouvernement français, ni des habitants de Baïgorri et elles prient instamment le Gouvernement français de bien vouloir dénoncer la dite autorisation.

Le 24 décembre passé et profitant des jours fériés des vacances de Noël, MAGNA a fait savoir aux autorités de Zilbeti, par le moyen d'un arrêté du Conseil, qu'à partir du 27 décembre 2011 et jusqu'au 5 janvier 2012 elle se mettrait en devoir de couper une partie de la forêt protégée dans le but d'extraire 800 tonnes de minerai dont elle a besoin de faire état lors de la réunion de ses actionnaires qui se tiendra le 17 janvier prochain. Cette action n'a rien à voir avec le projet présenté et déroge à la Déclaration d'impact environnemental émise par le Gouvernement de Navarre.

Organisations signataires :

- **Espagnoles** : Amigos de la Tierra, Ecologistas en Acción, Greenpeace, SEO/BirdLife, WWF, Coordinadora Monte Alduide.
- **Françaises** : France Nature Environnement, Amis de la Terre, WWF-France, Greenpeace, LPO, SEPANSO, MNE de Pau, GEOB, PMAF, Forêts sauvages, CADE.

Fait en Espagne et en France le 03/01/2012